



Conseil de sécurité

Soixante-dix-huitième année

9417^e séance

Mercredi 13 septembre 2023, à 10 h 25
New York

Provisoire

| | | |
|--------------------|---|-----------------------------------|
| <i>Président :</i> | M. Hoxha | (Albanie) |
| <i>Membres :</i> | Brésil | M. França Danese |
| | Chine | M. Dai Bing |
| | Émirats arabes unis | M ^{me} Alhefeiti |
| | Équateur | M. Pérez Loose |
| | États-Unis d'Amérique | M ^{me} Thomas-Greenfield |
| | Fédération de Russie | M ^{me} Evstigneeva |
| | France | M. Olmedo |
| | Gabon | M ^{me} Ngyema Ndong |
| | Ghana | M. Agyeman |
| | Japon | M. Hamamoto |
| | Malte | M ^{me} Gatt |
| | Mozambique | M. Irachande Gouveia |
| | Suisse | M ^{me} Baeriswyl |
| | Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord | M. Kariuki |

Ordre du jour

Rapports du Secrétaire général sur le Soudan et le Soudan du Sud

Rapport du Secrétaire général sur la situation au Soudan et les activités de la Mission intégrée des Nations Unies pour l'assistance à la transition au Soudan (S/2023/644)

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau AB-0601 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



La séance est ouverte à 10 h 25.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

Rapports du Secrétaire général sur le Soudan et le Soudan du Sud

Rapport du Secrétaire général sur la situation au Soudan et les activités de la Mission intégrée des Nations Unies pour l'assistance à la transition au Soudan (S/2023/644)

Le Président (*parle en anglais*) : Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les personnes ci-après, appelées à présenter un exposé, à participer à la présente séance : M. Volker Perthes, Représentant spécial du Secrétaire général pour le Soudan et Chef de la Mission intégrée des Nations Unies pour l'assistance à la transition au Soudan ; M^{me} Edem Wosornu, Directrice des opérations et de la communication du Bureau de la coordination des affaires humanitaires ; et M^{me} Mayada Adil, représentante de la société civile.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

J'appelle l'attention des membres du Conseil sur le document S/2023/644, qui contient le rapport du Secrétaire général sur la situation au Soudan et les activités de la Mission intégrée des Nations Unies pour l'assistance à la transition au Soudan.

Je donne maintenant la parole à M. Perthes.

M. Perthes (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Monsieur le Président, de me donner l'occasion de présenter une nouvelle fois un exposé au Conseil de sécurité sur la situation au Soudan.

Près de cinq mois se sont écoulés depuis qu'un conflit meurtrier a éclaté entre les Forces armées soudanaises et les Forces d'appui rapide. Les combats ne montrent aucun signe d'apaisement et aucune des deux parties ne semble proche d'une victoire militaire décisive. Des combats acharnés se poursuivent dans la capitale : les principales batailles se déroulent autour d'installations stratégiques et les Forces armées soudanaises ont tenté à plusieurs reprises de chasser les Forces d'appui rapide des quartiers civils. Au moins 5 000 personnes ont été tuées depuis le début du conflit et plus de 12 000 ont été blessées. Il s'agit là d'une estimation prudente ; le bilan réel est probablement beaucoup plus lourd.

Au Darfour, la violence s'est considérablement aggravée et les parties au conflit ont fait preuve d'un mépris flagrant pour les droits humains et le droit international humanitaire. Les civils ont été pris pour cible pour des raisons ethniques et chassés de Geneina et d'autres localités du Darfour. La mobilisation transfrontière des tribus arabes alimente le conflit et a des répercussions sur la stabilité régionale. Dans les États du Kordofan méridional et du Nil-Bleu, les combats entre les Forces armées soudanaises et le Mouvement populaire de libération du Soudan-Nord-faction Abdelaziz Hérou ont entraîné de nombreux déplacements de population et fait des victimes civiles.

Si la situation est relativement calme dans l'est, les tensions se sont accrues du fait de la mobilisation tribale en cours. La mobilisation d'éléments de l'ancien régime en faveur de la poursuite de la guerre est particulièrement préoccupante. Toutes ces évolutions augmentent le risque de fragmentation du pays. Ce qui a commencé comme un conflit entre deux groupes militaires pourrait se transformer en une véritable guerre civile.

Alors que la guerre entre dans son sixième mois, je voudrais prendre un peu de recul et faire le point de la situation. Le déclenchement des combats le 15 avril aurait pu être évité si les parties belligérantes avaient tenu compte des multiples appels à la désescalade lancés par les acteurs soudanais et internationaux et poursuivi le dialogue. Les civils soudanais, la Mission intégrée des Nations Unies pour l'assistance à la transition au Soudan (MINUATS), ainsi que nos partenaires régionaux et internationaux, ont tous déployé des efforts pour aider les parties à régler leurs différends par la voie de la négociation.

L'accord-cadre conclu en décembre 2022, qui avait été négocié par les dirigeants militaires et les acteurs civils sans aucune intervention extérieure, esquissait les contours d'un accord politique visant à conduire le pays vers un régime civil. Il prévoyait également la tenue de nouvelles consultations sur des sujets controversés, tels que la justice transitionnelle et la réforme du secteur de la sécurité. À la demande des signataires militaires et civils, le mécanisme trilatéral composé de l'Union africaine, de l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD) et de la MINUATS a facilité ces consultations dans le cadre d'une série d'ateliers, avec une large participation de différents segments de la société soudanaise.

Cependant, alors que les consultations se poursuivaient, les Forces armées soudanaises et les Forces d'appui rapide renforçaient de manière irresponsable leur présence dans la capitale, tout en assurant la communauté

internationale et le peuple soudanais de leur attachement à la paix. Jusqu'au dernier moment, nos partenaires du mécanisme trilatéral et moi-même avons prévenu qu'il suffirait d'une étincelle pour déclencher une confrontation armée. Et c'est malheureusement ce qui s'est produit. Je tiens à préciser, pour l'histoire, que, peu importe qui a lancé les hostilités, les deux parties préparaient clairement le terrain pour la guerre. Les parties au conflit ont choisi de régler leur différend en combattant, et il est de leur devoir, vis-à-vis du peuple soudanais, de mettre fin à ce conflit.

Les dirigeants des Forces armées soudanaises, ainsi que le Ministère des affaires étrangères, insistent sur le fait que le conflit est une lutte entre le Gouvernement d'un côté, et une force rebelle de l'autre. Pour notre part, tout comme d'autres acteurs internationaux et régionaux, nous continuons à parler des deux parties au conflit, ou des deux belligérants, qui doivent mettre fin à la guerre. Ces deux parties constituaient notamment ce que l'on appelait autrefois la composante militaire du partenariat civilo-militaire dans le cadre du Document constitutionnel de 2019. Ce partenariat a pris fin avec le coup d'État d'octobre 2021, mené conjointement par les Forces armées soudanaises et les Forces d'appui rapide. Il incombe aux dirigeants de ces deux formations de mettre fin aux combats. Les chefs militaires des deux parties doivent négocier et mettre en œuvre une cessation des hostilités. Mais les chefs militaires ne doivent pas continuer à diriger le pays.

Les partenaires internationaux, notamment l'ONU, l'Union africaine, l'IGAD, l'Union européenne, les États voisins, l'Arabie saoudite et les États-Unis – nous tous – ont continué à encourager les parties à mettre fin aux combats. La MINUATS est restée en contact étroit avec les deux parties pour les exhorter à s'engager en faveur d'un cessez-le-feu et à s'acheminer vers une cessation permanente des hostilités. Bien que les pourparlers de Djedda, cofacilités par les États-Unis et l'Arabie saoudite, aient été officiellement suspendus, le format de Djedda, qui a été accepté par les deux parties, reste un outil important pour qu'elles parviennent à un cessez-le-feu. Toutefois, les cessez-le-feu précédents n'ont été que partiellement respectés et ont souvent été utilisés par les parties pour se repositionner et se réapprovisionner. Une cessation durable des hostilités nécessite une volonté politique, des mécanismes de surveillance solides et la capacité de mettre les parties face à leurs responsabilités en cas de non-respect.

Je suis encouragé par le fait que l'Union africaine et l'IGAD ont harmonisé leurs feuilles de route et efforts respectifs pour faciliter une solution politique. Je salue également le sommet des États voisins du Soudan et le mécanisme ministériel qui en a résulté. Nous avons cependant toujours besoin d'efforts régionaux et internationaux cohérents, et les acteurs internationaux et régionaux doivent également se coordonner sur les moyens à employer pour inciter les parties à accepter une cessation durable des hostilités. Plus important encore dans ce contexte, j'exhorte les États Membres à mettre fin à l'afflux d'armes au Soudan et à s'abstenir de réapprovisionner l'une ou l'autre des parties. À cet égard, je voudrais féliciter les mouvements de la lutte armée, qu'ils soient signataires de l'Accord de Djouba pour la paix au Soudan ou non, qui ont décidé de rester neutres et de mettre leurs forces au service de la protection des civils au Darfour. Je tiens également à remercier tous les civils et toutes les initiatives civiles qui n'ont pas pris parti et qui militent pour que la guerre prenne fin et œuvrent en faveur de la paix au niveau local.

Chaque partie continue d'attendre que l'autre partie soit affaiblie et finisse par se rendre. Cette attente est vaine. La guerre détruit la vie des Soudanais et des Soudanaises, viole leurs droits fondamentaux et les prive de l'avenir qu'ils méritent. Étant donné que ma collègue du Bureau de la coordination des affaires humanitaires présentera au Conseil un exposé sur l'évolution de la situation humanitaire, je n'entrerai pas dans les détails à cet égard. Je voudrais toutefois souligner que le conflit laisse derrière lui un héritage tragique d'atteintes aux droits humains. Les attaques aveugles contre les civils commises par les parties au conflit constituent des violations flagrantes des droits humains. La communauté massalit, en particulier, vit dans la crainte permanente de subir des attaques fondées sur l'appartenance ethnique de ses membres, depuis les meurtres odieux du Gouverneur du Darfour occidental et d'autres dirigeants massalit perpétrés à la mi-juin. Des centaines de personnes, voire plus, ont été tuées à Geneina et dans d'autres régions du Darfour occidental.

Le Bureau conjoint des Nations Unies pour les droits de l'homme a reçu des informations crédibles faisant état d'au moins 13 charniers à Geneina et dans ses environs, à la suite des attaques des Forces d'appui rapide et des milices arabes contre des civils, la majorité des victimes civiles appartenant à la communauté massalit. La MINUATS et des collègues de l'ONU répertorient ces violations et signalent qu'elles sont susceptibles, si avérées, de constituer des crimes de guerre. Je reste

consterné par les violences sexuelles généralisées et les autres formes de violence à l'égard des femmes. Nous avons besoin d'enquêtes crédibles, de faire en sorte que les auteurs de ces crimes en répondent, et de fournir des services aux personnes rescapées. Les groupes de femmes soudanaises nous appellent à juste titre à condamner collectivement ces actes, et réclament la justice et des efforts de prévention.

Malgré l'absence de protection des civils sur le terrain, les Soudanaises et les groupes de soutien communautaires, tels que les salles d'intervention d'urgence et les comités de résistance, continuent de risquer leur vie pour fournir une aide humanitaire d'urgence. Les militants civils, notamment les femmes, déploient des efforts louables en prenant la tête de plusieurs initiatives contre la guerre. Ils et elles font le choix de la paix. Ces initiatives exhortent les parties à mettre fin à la violence, à répondre aux besoins humanitaires urgents et à relancer le dialogue politique. Malgré les innombrables difficultés logistiques et risques sécuritaires, elles redoublent d'efforts pour se rassembler au sein d'une plateforme commune. La pluralité des initiatives civiles reflète la diversité de la société soudanaise. Nous devons les soutenir et les encourager collectivement pour qu'elles puissent mettre en place une plateforme commune. En particulier, les initiatives dirigées par des femmes ont souligné l'importance de la participation des femmes aux négociations sur un cessez-le-feu et à tout processus politique futur.

L'ONU ne restera jamais neutre face à la guerre et aux atteintes aux droits humains. Nous sommes du côté des civils, des femmes et des enfants soudanais, des populations vulnérables qui subissent de plein fouet le conflit. Il n'y a guère de doute sur les responsabilités de chacun. Les bombardements aériens, souvent aveugles, sont menés par ceux qui disposent d'une force aérienne, à savoir les Forces armées soudanaises. La plupart des violences sexuelles, des pillages et des meurtres ont lieu dans les zones contrôlées par les Forces d'appui rapide, et sont commis ou tolérés par ces dernières et par leurs alliés. Les deux camps se livrent à des arrestations et détentions arbitraires, allant jusqu'à torturer des civils, et des informations font état d'exécutions extrajudiciaires de détenus. Nous devons faire comprendre aux parties au conflit qu'elles ne peuvent pas agir en toute impunité et qu'elles devront répondre des crimes commis. La MINUATS reste en contact avec toutes les parties, notamment par l'intermédiaire du Comité du cessez-le-feu permanent pour le Darfour, et appuie les efforts déployés par les Soudanais, la région et la communauté internationale pour rétablir la

paix, car le Soudan ne peut pas et ne doit pas supporter indéfiniment les coûts de la guerre.

Je terminerai par une note personnelle. J'ai le privilège de servir en tant que Représentant spécial du Secrétaire général pour le Soudan depuis plus de deux ans et demi. Je remercie le Secrétaire général de l'occasion qu'il m'a donnée et de la confiance qu'il m'a témoignée, mais je lui ai demandé de me relever de cette fonction. Ce sera donc mon dernier exposé dans cette fonction.

Je sais maintenant d'expérience que le Soudan est un pays qui a un potentiel énorme, un esprit indomptable et une culture riche et diversifiée. Les Soudanais et les Soudanaises ont inspiré le monde entier lorsqu'ils ont courageusement mis fin à trois décennies de régime dictatorial en 2019. Ils ont plus que jamais besoin de notre soutien et de notre solidarité pour faire pression sur les responsables militaires pour qu'ils mettent un terme à la guerre, pour leur demander des comptes et pour donner aux civils les moyens d'opérer enfin la transition vers une gouvernance démocratique.

Je remercie le personnel des Nations Unies au Soudan de son engagement et de son dévouement indéfectibles à l'appui du peuple soudanais, et je remercie les membres du Conseil de sécurité de leur mobilisation et de leur soutien à nos travaux.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie M. Perthes de son exposé.

Je donne maintenant la parole à M^{me} Wosornu.

M^{me} Wosornu (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Monsieur le Président, de cette occasion de rendre compte au Conseil de sécurité de la situation humanitaire au Soudan.

Il n'est pas exagéré de dire qu'après cinq mois d'une guerre brutale et sans merci, comme le Représentant spécial du Secrétaire général vient de l'indiquer, le peuple soudanais est aux prises avec une crise aux proportions épiques et tragiques. Depuis mon exposé du mois dernier au Conseil (voir S/PV.9394), le conflit n'a eu de cesse de regagner en intensité autour de Khartoum, dans le Darfour et au Kordofan, et il s'étend malheureusement à d'autres zones, notamment dans l'État de Jazira, qui se trouve être le grenier du Soudan. Des combats féroces et incessants font que les civils sont pris au piège à Khartoum et dans d'autres épicentres, y compris Nyala et le Darfour méridional, ce qui a pour effet d'accroître encore et toujours le nombre de morts et de blessés.

Ceux qui parviennent à échapper aux combats continuent de le faire, de telle sorte que le nombre de civils déplacés s'élève maintenant à plus de 5 millions. Cela revient à 1 million de nouveaux déplacés chaque mois, avec à présent 4,1 millions de déplacés au Soudan, tandis que plus de 1 million de personnes ont franchi la frontière pour se réfugier dans les pays voisins, notamment la République centrafricaine, le Tchad, l'Égypte, l'Éthiopie et le Soudan du Sud. L'insécurité associée au déplacement entraîne, comme l'a indiqué là aussi le Représentant spécial du Secrétaire général, des cas de violence sexuelle dont la prévalence atteint des niveaux terrifiants. Des signalements alarmants de violence à motivation ethnique au Darfour continuent de nous parvenir. Je ne doute pas que les membres du Conseil conviendront avec nous tous que cela pourrait être le signe avant-coureur d'un retour aux horreurs que nous espérons avoir reléguées au passé.

Ce ne sont pas seulement les hostilités directes qui tuent les Soudanais et les Soudanaises. Des civils meurent aussi à cause d'un effondrement presque total du système de santé, sachant que la grande majorité des gens n'ont aucun accès aux services de santé. Ce manque de soins médicaux conjugué aux combats fait qu'il est pratiquement impossible de maîtriser la multiplication des flambées de maladies comme la rougeole, la diarrhée aqueuse aiguë, le paludisme et la dengue. On a recensé plus de 4 300 cas suspects de rougeole dans 12 des 18 États. À titre de comparaison, en septembre 2022, le nombre de cas de rougeole s'établissait à 963 dans trois États.

Je souligne à nouveau que près de la moitié de la population soudanaise, soit plus de 20 millions de personnes, souffre d'une insécurité alimentaire très répandue, dans un pays au grenier très sain. Nous constatons une hausse notable des taux de malnutrition, et plus de 6 millions de Soudanais et de Soudanaises sont maintenant au bord de la famine.

Face à ces défis gigantesques, la communauté humanitaire a du mal à renforcer son action pour répondre aux besoins croissants, alors que ces besoins sont déjà énormes. Jusqu'ici, nous avons coordonné l'acheminement de plus de 110 000 tonnes d'aide, à bord de plus de 2 400 camions, vers diverses localités du Soudan. Plus de 3,2 millions de personnes ont reçu une aide humanitaire sous une forme ou une autre au cours des quatre derniers mois, soit environ 300 000 de plus depuis mon dernier exposé. Toutefois, hélas, cela ne représente qu'à peine 18 % des 18 millions de personnes que nous essayons d'atteindre.

Comme indiqué dans mon précédent exposé, après des négociations intensives avec les groupes armés contrôlant les itinéraires, nous avons progressé en termes de rétablissement du flux de fournitures humanitaires à destination des États du Darfour, puisque les 10 premiers camions ont pu circuler durant la première semaine d'août, chargé de 500 tonnes de secours. À ce jour, nous avons acheminé 3 100 tonnes d'aide au Darfour, notamment à la faveur de quatre livraisons transfrontières, du Tchad au Darfour occidental, d'articles humanitaires, en l'occurrence 390 tonnes de denrées alimentaires, d'articles non alimentaires et de médicaments.

De graves problèmes d'accès continuent d'entraver l'acheminement de l'aide. Actuellement, il faut énormément de temps et d'efforts pour mener les opérations humanitaires. Par exemple, en moyenne, il faut de deux à six semaines, ou de 16 à 42 jours, pour amener les articles de secours de Port Soudan aux États du Darfour. Or, cette réponse n'est pas à la hauteur des besoins considérables de la population soudanaise. Par conséquent, le 29 août, le Comité permanent interorganisations a activé un dispositif de renforcement des moyens humanitaires à l'échelle du système pour le Soudan afin de porter assistance au nombre rapidement croissant de personnes qui ont besoin d'aide dans le pays. Cependant, nous ne pouvons le faire que si nous bénéficions d'un accès libre et sans entrave, si les obstacles bureaucratiques sont levés et si nous disposons de ressources suffisantes.

L'insécurité généralisée, comme l'a souligné là encore le Représentant spécial du Secrétaire général, est un obstacle de taille à l'action humanitaire. Plus de 900 cas d'entrave à l'accès humanitaire ont été signalés depuis la mi-avril, soit une moyenne de six incidents par jour. Plus de 70 % de ces cas sont liés aux hostilités ou à des actes de violence contre le personnel et les biens humanitaires. Le nombre le plus élevé d'incidents, à savoir 288, ce qui représente plus de 30 % du total, a été enregistré à Khartoum et alentour, où l'accès humanitaire continue de se détériorer. Depuis la fin juin, les organisations humanitaires n'ont pu acheminer à Khartoum que deux convois de 22 camions, sur un total de près de 100 camions qui ont transporté plus de 4 800 tonnes d'articles de secours depuis la mi-mai. Ce n'est qu'une goutte d'eau dans l'océan. Jusqu'à présent, les organisations qui s'occupent de la sécurité alimentaire ont aidé moins de 280 000 personnes, soit un pourcentage très faible, 11 %, des 2,5 millions de personnes visées, c'est à dire 280 000 des 2,5 millions de personnes visées.

Je tiens à insister en particulier sur le rôle critique que jouent la société civile soudanaise, comme l'a

mentionné aussi le Représentant spécial du Secrétaire général, ainsi que les associations et les travailleurs humanitaires locaux, notamment les équipes d'intervention d'urgence à Khartoum. Je leur ai parlé quand j'étais à Khartoum et à Port Soudan, et j'ai été extrêmement impressionnée par leur action, qui se poursuit. Tout au long de cette période, ils ont continué d'apporter leur aide aux personnes qui en avaient besoin, en dépit du fait que cela les amène à risquer leur vie constamment.

Il est impératif que tous les acteurs respectent pleinement le droit international humanitaire et protègent les civils et les infrastructures civiles, notamment en garantissant le passage en toute sécurité des civils qui fuient la violence à Khartoum, dans le Darfour et ailleurs où des hostilités ont cours. Une fois de plus, comme l'a indiqué le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Perthes, le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme rapporte que rien que la semaine dernière, plus de 103 civils ont trouvé la mort durant des opérations militaires menées par les deux parties à Khartoum et Omdurman. Au moins 51 personnes ont été tuées, pas plus tard qu'il y a deux jours, dans une attaque contre un marché du district de Janoob Al-Hazim, dans le Darfour méridional, ce qui représente l'un des bilans les plus lourds en un seul incident depuis que les combats ont débuté le 15 avril.

Pour intensifier ces opérations essentielles, il faut que les parties belligérantes s'engagent à nouveau dans un dialogue humanitaire direct et régulier avec nous, à un niveau élevé. Le Secrétaire général adjoint et Coordonnateur des secours d'urgence, M. Martin Griffiths, et la Coordonnatrice résidente pour le Soudan, M^{me} Clementine Nkweta-Salami, communiquent activement avec les chefs des Forces armées soudanaises et des Forces d'appui rapide pour rendre opérationnel notre forum humanitaire. Le Représentant spécial du Secrétaire général l'a déjà mentionné. Nous exhortons les États Membres à appuyer les efforts que nous déployons pour honorer ces engagements, qui constituent une planche de salut pour les opérations humanitaires.

Par ailleurs, je demande aux autorités soudanaises de poursuivre leurs efforts pour faciliter les opérations humanitaires en accélérant les procédures d'obtention de visa, en assouplissant les restrictions de voyage et en accélérant les formalités douanières qui nous permettront d'intervenir à la vitesse et à l'échelle requises.

Nous continuons de dialoguer régulièrement avec les autorités soudanaises, tant à Port Soudan qu'à New York. Nous les remercions des 70 visas que nous avons

reçus durant ces deux dernières semaines. Nous prions les autorités soudanaises de bien vouloir accélérer la délivrance des visas pour les 240 demandes encore en suspens, accorder à nos partenaires humanitaires des visas de plus longue durée, nécessaires à la bonne mise en œuvre des projets, et poursuivre leur collaboration avec nous pour mettre en place un processus plus clair et plus prévisible. Nous comptons sur l'appui du Conseil pour répondre à ces besoins urgents.

Même si ces obstacles à l'accès interne viennent à être levés, des millions de personnes seraient privées de l'aide dont elles ont désespérément besoin en raison du financement insuffisant des opérations humanitaires. Malheureusement, le plan de réponse humanitaire révisé de 2,6 milliards de dollars de cette année n'est financé qu'à hauteur de 26 %. Cette insuffisance a déjà des répercussions sur la capacité des opérations et des organisations humanitaires à fournir des services essentiels tels que l'eau, l'assainissement, la santé et l'hygiène. Pour répondre aux besoins urgents de la population soudanaise, nous avons désespérément besoin d'un soutien accru de la part des donateurs. Nous sommes reconnaissants pour les fonds reçus à ce jour, mais nous plaidons pour que davantage soit fait, au plus vite et à grande échelle.

Nous remercions les co-organisateurs de la rencontre ministérielle sur le coût de l'inaction au Soudan qui aura lieu le 20 septembre, en marge de la semaine de haut niveau de l'Assemblée générale. Ce sera une occasion importante de montrer à la population soudanaise que nous ne l'avons pas oubliée et que la communauté internationale est déterminée à la soutenir au moment où elle en a le plus besoin.

J'ai commencé mon propos en déclarant que le peuple soudanais était confronté à une crise humanitaire aux proportions épiques. Mais je tiens à ce qu'une chose soit absolument claire : la situation peut s'aggraver et s'aggraver considérablement si nous n'agissons pas de toute urgence. Plus le conflit se prolongera, plus la situation se détériorera, plus le nombre de morts augmentera et plus les moyens de subsistance seront détruits. Par conséquent, j'invite la communauté internationale à ne ménager aucun effort pour trouver une solution négociée et mettre fin à cette guerre.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie M^{me} Wosornu de son exposé.

Je donne maintenant la parole à M^{me} Adil.

M^{me} Adil (*parle en anglais*) : Je remercie la présidence albanaise de m'avoir invitée à prendre la parole

aujourd'hui devant le Conseil de sécurité. J'insisterai sur deux principaux points. Premièrement, la nécessité de rendre justice aux victimes de la guerre, en particulier les victimes de violences sexuelles liées au conflit pendant cette période tragique au Soudan, et deuxièmement, les efforts visant à renforcer la participation des femmes à la sphère politique au Soudan et l'importance de ces efforts.

C'est un véritable honneur pour moi d'être présente dans cette salle. Je suis ici pour représenter toutes les Soudanaises, de toutes les régions du Soudan. Je parle au nom de mes sœurs, des mères courageuses et de mes collègues de la société civile soudanaise. Nous sommes unies dans les demandes que nous souhaitons adresser au Conseil de sécurité et les objectifs que nous voulons atteindre : la guerre doit cesser maintenant.

Cependant, condamner la guerre ne suffit pas. Je m'exprime aujourd'hui au nom de toutes les femmes et filles au Soudan qui luttent pour la liberté et la survie, qui luttent pour elles-mêmes, pour leurs familles et pour leurs proches. Je m'exprime au nom de celles qui ont été violées, agressées sexuellement et exploitées comme esclaves sexuelles. Je m'exprime au nom de celles qui sont toujours portées disparues.

Aujourd'hui, je ne suis pas seulement une jeune militante, je suis S.A., une jeune femme de 24 ans victime d'un viol en juillet, à Khartoum, qui a déclaré :

« J'ai été violée devant les membres de ma famille, et ils n'ont pas pu me sauver du supplice infligé par les criminels de guerre qui m'ont sauvagement agressée ».

Aujourd'hui, je suis aussi D.Y., qui a été victime d'agression sexuelle dans l'un des camps de réfugiés du Darfour. Elle a déclaré :

« J'ai été violée à plusieurs reprises par un homme en tenue officielle. Il m'a menacée en me disant que si j'en parlais à d'autres femmes, il le saurait et les violerait aussi. Il me considérait comme son esclave sexuelle ».

Les prédateurs qui commettent ces crimes se déplacent librement en ce moment même, en toute impunité, menaçant et traitant les corps de femmes comme leur champ de bataille personnel. Conformément à la résolution 1820 (2008) sur la violence sexuelle utilisée comme arme de guerre et menace directe pour la paix et la sécurité internationales, nous demandons qu'une équipe de spécialistes travaille avec des organisations locales au Soudan, afin de mettre en place des mécanismes qui permettent

de mener des enquêtes, de poursuivre les auteurs de ces actes, de les tenir responsable de leur implication dans les crimes commis au Soudan et de porter ces affaires devant la Cour pénale internationale. Nous demandons à des avocats internationaux de défendre les victimes de violences sexuelles et de fournir une assistance juridique en vertu du principe de compétence extraterritoriale, qui permet aux tribunaux des États Membres de poursuivre des individus pour des crimes commis hors des frontières de leurs pays, notamment les actes de génocide, les crimes de guerre et les crimes contre l'humanité. Nous demandons aux organisations de défense des droits des femmes et aux défenseuses et défenseurs des droits des femmes de nous aider.

La sécurité et la protection des Soudanaises doivent être une priorité au Conseil de sécurité. Aujourd'hui plus que jamais, protéger la dignité et les droits des Soudanaises doit être une priorité. Comme l'a si bien dit une militante soudanaise pour l'égalité des sexes : « les hommes créent la guerre, et les femmes interviennent pour faire la paix ».

Aujourd'hui, je me dois de rappeler aux États Membres que les Soudanaises rétablissent et défendent la paix. Ce sont elles qui ont été en première ligne de la révolution civile pacifique de 2019, armées de leur résilience et déployant des efforts remarquables pour renforcer la stabilité et la paix, et désormais elles participent activement à la fourniture de l'aide humanitaire dans les salles d'urgence ou dans le cadre d'organisations communautaires tout en mobilisant des ressources pour répondre aux besoins urgents des femmes et des filles vulnérables.

Toutefois, depuis que cette guerre a éclaté, leurs espaces politiques ont été réduits. Au Soudan, les forces de sécurité prennent pour cible les groupes de l'initiative « No Oppression against Women » (Non à l'oppression des femmes), et les femmes ne sont plus autorisées à participer à des manifestations. Elles ont été exclues de toutes les discussions régionales et internationales et de toutes les institutions qui prennent des initiatives pour mettre fin à la guerre. Nous demandons au Conseil de faire de leur participation politique une priorité et de veiller à ce que les Soudanaises soient associées à tous les processus de prise de décision.

Enfin, je dois souligner que l'injustice et la crise humanitaire auxquelles la population soudanaise est confrontés sont négligées par le système financier humanitaire international, qui continue de privilégier les pays du Nord s'agissant de la fourniture de l'aide.

Par conséquent, c'est au Conseil que revient la responsabilité de veiller à ce qu'une aide humanitaire soit fournie à cette population, notamment une aide vitale en matière de santé. Les femmes et différentes catégories de population en ont besoin dans d'autres États, tout comme les réfugiés soudanais dans les pays voisins. C'est un crime de les abandonner à leur sort face à la mort ; nous prions instamment le Conseil de prendre au plus tôt des décisions et des mesures efficaces.

Je voudrais, pour terminer, poser au Conseil quelques questions urgentes auxquelles je souhaiterais que tous les États membres répondent dans les déclarations qu'ils vont prononcer.

Que faudra-t-il pour que la communauté internationale fasse véritablement pression sur les deux parties pour qu'elles mettent fin à cette guerre ? Comment le Conseil de sécurité garantira-t-il la participation politique des femmes aux négociations de paix dans toutes les institutions internationales ? Un grand nombre de rapports font état des violences sexuelles auxquelles les femmes sont confrontées, mais le Conseil n'a pas encore créé de commission d'enquête. Quand le fera-t-il ? Comment le Conseil rendra-t-il justice à toutes les victimes de la guerre, conformément à la résolution 1820 (2008) ? Qu'en est-il de la situation des réfugiés aux frontières et des personnes déplacées ? Ces personnes reçoivent-elles une aide d'urgence à la hauteur de la situation dramatique dans laquelle elles se trouvent ?

Nous ne voulons pas de promesses, seulement des actions, et le Conseil a l'obligation d'agir de toute urgence pour aider le peuple soudanais.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie M^{me} Adil de son exposé.

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil de sécurité qui souhaitent faire une déclaration.

M. Kariuki (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je remercie M. Perthes, Représentant spécial du Secrétaire général, et M^{me} Wosornu de leurs exposés, ainsi que M^{me} Adil de son témoignage poignant. Je remercie également le Représentant permanent du Ghana de son rapport sur les travaux du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1591 (2005) concernant le Soudan.

Je voudrais tout d'abord rendre hommage au Représentant spécial du Secrétaire général, M. Perthes, et, à travers lui, au personnel des Nations Unies au Soudan et dans la région, pour tout le travail qu'ils accomplissent dans des circonstances extrêmement difficiles, notamment

pour les efforts acharnés qu'ils déploient afin de parvenir à une solution politique. Volker Perthes est un défenseur infatigable de la paix et un véritable ami du Soudan. Nous le remercions des services qu'il a rendus.

Le conflit entre maintenant dans son sixième mois. Au cours de cette période, ni les Forces armées soudanaises ni les Forces d'appui rapide n'ont agi dans l'intérêt du peuple soudanais. Dans les zones urbaines, les civils sont pris au piège, sans accès à la nourriture, à l'eau ou aux services de base, en raison des bombardements aériens constants effectués en grande partie, comme nous l'avons entendu, par les Forces armées soudanaises. Au Darfour, les informations faisant état de violences sexuelles généralisées, de meurtres à motivation ethnique, de recrutement forcé d'enfants soldats et d'incendies de villages par les Forces d'appui rapide et les milices qui leur sont alliées sont odieuses.

Il faut mettre fin à l'effusion de sang. Nous appelons les Forces armées soudanaises et les Forces d'appui rapide à négocier de bonne foi dans l'intérêt du peuple soudanais.

La grande diversité des groupes civils soudanais, avec l'appui des pays voisins et de l'ONU, peut jouer un rôle essentiel pour concrétiser les aspirations du peuple soudanais à un avenir meilleur. Nous avons besoin d'une action internationale collective pour aider à mettre fin à la violence, à garantir l'accès humanitaire et à mettre en place un processus politique crédible. À cet égard, nous sommes favorables à ce que les acteurs régionaux, notamment l'Autorité intergouvernementale pour le développement, l'Union africaine et les voisins du Soudan, jouent un rôle de premier plan.

Le Royaume-Uni reste engagé auprès du peuple soudanais. Nous continuerons de collaborer avec les partenaires internationaux pour veiller à ce que les responsables de ce conflit brutal soient amenés à en répondre.

M^{me} Gatt (Malte) (*parle en anglais*) : Je remercie la Directrice des opérations et de la communication du Bureau de la coordination des affaires humanitaires (OCHA), M^{me} Wosornu, de son exposé et le Représentant permanent du Ghana de son rapport. Je remercie également M^{me} Adil de son témoignage courageux et instructif. Elle a donné une voix à de nombreuses femmes et filles aujourd'hui, leur permettant ainsi de s'exprimer. Je remercie en particulier le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Perthes, de son professionnalisme et des efforts inlassables qu'il a déployés au cours des deux dernières années. Nous restons fermement convaincus que rejeter la faute sur les fonctionnaires de l'ONU et

faire de l'Organisation un bouc émissaire ne nous rapprochera pas d'une paix juste et durable.

Alors que le conflit au Soudan entre dans son sixième mois, nous restons vivement préoccupés par le cercle vicieux de la violence, que nous condamnons avec fermeté. Nous appelons les deux parties à cesser les hostilités sans conditions préalables et à œuvrer en faveur d'un cessez-le-feu crédible, durable et inclusif.

Nous sommes vivement préoccupés par la manière dont la violence s'est propagée de Khartoum jusqu'au cœur du Darfour, le conflit dégénérant en violences ethniques systématiques. Tout cela ressemble terriblement à la situation d'il y a 20 ans.

Malte déplore les pertes en vies humaines et les attaques aveugles contre les infrastructures critiques ainsi que le personnel, les locaux et les biens humanitaires et médicaux. Nous rappelons à toutes les parties leurs obligations en vertu du droit international et soulignons que les travailleurs humanitaires ne doivent jamais être pris pour cible.

Nous déplorons avec la plus grande fermeté le recours croissant à la violence sexuelle et fondée sur le genre comme tactique de guerre. Les femmes et les filles continuent de subir les conséquences les plus terribles du conflit. Des informations faisant état d'enlèvements font craindre fortement que des femmes et des jeunes filles soient réduites en esclavage.

Plus de 4,2 millions de personnes ont besoin de services de prévention et d'intervention face à la violence fondée sur le genre. Alors que 80 % des infrastructures médicales du pays ne fonctionnent plus, nous appelons à intensifier les activités de soutien et de suivi médical et psychosocial. Surtout, nous appelons les parties à garantir un accès sûr et sans entrave à toutes les personnes qui en ont besoin.

Les efforts pour rendre justice aux personnes rescapées doivent s'accompagner d'enquêtes approfondies. Les responsables doivent répondre de leurs actes. Nous réaffirmons notre appui aux efforts déployés par le Procureur de la Cour pénale internationale pour enquêter sur les incidents survenus au Darfour dans le cadre des hostilités actuelles.

Nous sommes préoccupés par le quasi-décuplement du nombre de violations graves commises contre des enfants, notamment les meurtres, les mutilations, le recrutement et les violences sexuelles. Les souffrances infligées aux enfants sont inacceptables et doivent cesser.

Nous sommes également inquiets du déplacement forcé de plus de 5 millions de personnes au Soudan et vers les pays voisins. La situation humanitaire catastrophique au Soudan doit inciter les parties à lever tous les obstacles aux interventions humanitaires. L'aide humanitaire doit parvenir de manière sûre, rapide et sans entrave à ceux qui en ont le plus besoin.

Nous félicitons l'OCHA et les partenaires humanitaires d'avoir facilité l'acheminement de denrées alimentaires. Nous avons apporté notre contribution en répondant à l'appel pour une aide supplémentaire d'urgence en faveur du Soudan lancé par le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, et en contribuant au versement de 256 millions d'euros annoncé par l'Union européenne au titre de l'aide humanitaire et de l'aide au développement en 2023.

Malte appelle à déployer des efforts de médiation cohérents pour sortir de l'impasse et mettre en place une plateforme unifiée afin de désamorcer la situation et de faire cesser les hostilités en vue d'amener les acteurs soudanais à reprendre les négociations liées à la transition. Les efforts déployés par l'Union africaine, l'Autorité intergouvernementale pour le développement et la Ligue des États arabes, ainsi que les pays voisins et d'autres parties, doivent être étayés par des messages unifiés de la part du Conseil de sécurité.

Nous demandons instamment que les groupes de femmes et les activités relatives aux droits des femmes soient pris en compte dans les négociations de cessez-le-feu, les efforts de médiation et tout processus de dialogue futur. Cette prise en compte est essentielle pour garantir que le règlement reflète les voix du peuple soudanais de manière globale.

Nous reconnaissons l'importance de la Mission intégrée des Nations Unies pour l'assistance à la transition au Soudan, qui offre ses bons offices à l'appui des efforts de paix. Nous saluons également le renforcement de ses capacités pour faire le suivi des allégations de violations des droits humains et d'atteintes à ces droits et recueillir les éléments de preuve y relatifs, ainsi que pour fournir une aide humanitaire.

Pour terminer, Malte exhorte les deux parties à agir en faveur de la paix et à ramener le Soudan sur la voie de la sécurité et de la stabilité. Nous devons épargner au peuple soudanais de nouvelles souffrances.

M. Agyeman (Ghana) (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de faire la présente déclaration au nom des trois membres africains du Conseil de sécurité.

Nous remercions M. Volker Perthes, Représentant spécial du Secrétaire général, et M^{me} Edem Wosornu de leurs exposés et nous saluons les efforts déployés par la Mission intégrée des Nations Unies pour l'assistance à la transition au Soudan et le Bureau de la coordination des affaires humanitaires pour aider le peuple soudanais en cette période difficile de son histoire nationale. Nous remercions également M^{me} Mayada Adil de ses observations. Je tiens aussi à saluer le travail accompli par le Représentant spécial du Secrétaire général au cours de son mandat au Soudan, dans des circonstances difficiles, et à lui souhaiter plein succès dans ses activités futures.

Depuis le début du conflit au Soudan, le 15 avril, la population soudanaise continue d'assister à une détérioration des conditions de sécurité et de la situation humanitaire, notamment au Darfour, avec des répercussions sur les pays voisins tels que la République centrafricaine, le Tchad et, dans une moindre mesure, le Soudan du Sud.

Sans aucune perspective de victoire décisive et alors qu'un conflit national prolongé et généralisé se profile à l'horizon, les trois membres africains du Conseil de sécurité souhaitent lancer un nouvel appel aux chefs des Forces armées soudanaises et des Forces d'appui rapide pour qu'ils donnent une chance à la paix, car seuls le dialogue et les négociations permettront de normaliser la situation au Soudan. Nous nous faisons l'écho de la population soudanaise, qui en a assez de la guerre et qui appelle les parties à cesser les hostilités, à faire taire les armes et à recourir au dialogue sans condition.

Dans ce contexte, les trois membres africains du Conseil de sécurité joignent leur voix à celle du quatuor de l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD) qui, à l'issue de sa deuxième réunion, a fermement condamné le conflit en cours et a appelé les parties belligérantes à cesser immédiatement toutes les hostilités, réaffirmant qu'il n'y avait pas de solution militaire au conflit en République du Soudan.

Nous sommes préoccupés par les conséquences néfastes de la guerre sur la situation déjà instable dans la région du Darfour. Nous sommes consternés par le fait que l'intensification des combats à Geneina s'accompagne d'attaques délibérées visant les camps de déplacés et d'attaques à l'artillerie lourde, tout en contribuant à créer des vulnérabilités pour la population civile, qui demeure privée de protection.

Nous sommes aussi profondément préoccupés par la situation à Kadougli, dans le Kordofan méridional, qui

reste extrêmement instable. Les routes reliant Khartoum au Kordofan et au Darfour sont bloquées, ce qui limite la circulation des biens essentiels et des fournitures humanitaires. Des écoles, des hôpitaux et des lieux de culte ont également été pris pour cible dans plusieurs régions du Soudan, des maisons ont été pillées, tandis que des organisations non gouvernementales internationales et des bâtiments de l'ONU ont vu leurs installations et leurs biens pillés. Le conflit a provoqué des déplacements de population à grande échelle, comme nous l'avons entendu, et a aggravé une situation humanitaire déjà désastreuse.

Nous sommes en outre alarmés par les violences sexuelles liées au conflit qui, selon le Groupe d'experts du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1591 (2005) concernant le Soudan, seraient largement répandues au Darfour, le Groupe d'experts ayant reçu une centaine de rapports faisant état de tels incidents. Les trois membres africains du Conseil de sécurité tiennent à indiquer que les auteurs de tous ces crimes odieux devront répondre de leurs actes dès que la situation reviendra à la normale, et que des dispositions doivent également être prises pour protéger les personnes les plus vulnérables, en particulier les femmes et les enfants.

En ce qui concerne les processus politiques, les trois membres africains du Conseil de sécurité appuient pleinement les efforts déployés par les chefs d'État et de gouvernement du quatuor de l'IGAD pour mettre en œuvre la feuille de route pour la paix dans la République du Soudan, que l'IGAD a adoptée à Djibouti le 12 juin. Nous saluons aussi les efforts consentis par l'Union africaine pour instaurer un dialogue politique civil crédible au sein de la population soudanaise. Nous prenons également acte de ce que l'IGAD a été invitée à participer au processus de Djedda relatif à la mise en œuvre d'un cessez-le-feu de courte durée et de dispositions humanitaires, qui est officiellement suspendu à l'heure actuelle, et nous demandons instamment aux parties soudanaises d'honorer les engagements qu'elles ont pris.

Nous exhortons l'Union africaine à poursuivre ses efforts pour favoriser l'adoption, par les parties soudanaises, d'une approche structurée, unifiée et cohérente en faveur de la paix, ainsi qu'une concertation sans exclusive des parties prenantes civiles. Nous sommes convaincus que s'ils ne sont pas coordonnés, les différents processus menés par les divers acteurs de la communauté internationale risquent de compromettre l'obtention des résultats escomptés concernant l'instauration rapide d'une paix durable au Soudan. Nous demandons instamment que des mesures énergiques et coordonnées soient prises pour

mettre un terme à la prolifération des armes dans le cadre du conflit soudanais.

S'agissant des relations entre la MINUATS et les parties belligérantes, nous encourageons la Mission à rester mobilisée auprès du peuple soudanais en lui apportant une aide au moment où il en a le plus besoin.

Enfin, l'examen de la situation actuelle au Soudan ne laisse planer aucun doute quant aux problèmes de taille auxquels est confrontée au plan humanitaire la population soudanaise, en particulier les femmes et les enfants. Nous saluons les efforts déployés par la communauté internationale pour fournir l'aide nécessaire aux personnes déplacées au Soudan, et prions la communauté internationale d'appuyer durablement l'action humanitaire nécessaire au Soudan et dans les pays voisins. Les trois membres africains du Conseil de sécurité réaffirment leur solidarité avec le peuple soudanais, expriment leur attachement à la paix et à la sécurité dans le pays, et insistent de nouveau sur la nécessité de respecter la souveraineté et l'intégrité territoriale du Soudan.

M^{me} Thomas-Greenfield (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je tiens à vous remercier, Monsieur le Président, de présider la présente séance, qui très importante. Je remercie le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Perthes, et M^{me} Wosornu de leurs exposés, qui donnent à réfléchir. Je remercie également M^{me} Adil de porter la voix des femmes au Conseil de sécurité et de l'appel très convaincant qu'elle a lancé.

Je saisis cette occasion pour féliciter le Représentant spécial Perthes des efforts extraordinaires qu'il a déployés et des services exceptionnels qu'il a rendus au cours de l'année écoulée. Nous regrettons son départ. Je crois savoir que le Gouvernement soudanais a une nouvelle fois averti qu'il mettrait fin à la mission des Nations Unies au Soudan si le Représentant spécial participait à la présente séance d'information. Ces menaces sont inacceptables, et les États-Unis appuient résolument l'action du Représentant spécial et de la Mission intégrée pour l'assistance à la transition au Soudan. Nous sommes solidaires du peuple soudanais. Nous sommes solidaires de l'ONU. Aucun pays ne doit être autorisé à menacer la capacité du Conseil à s'acquitter des responsabilités qui lui incombent en matière de paix et de sécurité.

La semaine dernière, je me suis rendue au Tchad pour constater de mes propres yeux les conséquences dévastatrices du conflit au Soudan. Pendant mon séjour, j'ai visité un camp de réfugiés près de la frontière soudanaise. Ce fut l'un des jours les plus tristes de ma vie. J'ai

rencontré des réfugiés qui ont subi les attaques des parties belligérantes, qui se sont retrouvés plongés dans un conflit qu'ils n'ont en rien contribué à déclencher et qu'ils ne sont pas en mesure de faire cesser. J'ai rencontré une grand-mère qui fuyait avec deux enfants en bas âge, sans aucune trace des parents. J'ai rencontré des jeunes femmes, dont certaines ont été victimes de violences sexuelles inqualifiables de la part des milices – M^{me} Adil nous en parlé aujourd'hui. J'ai également rencontré une jeune fille qui m'a dit avoir perdu toute ambition. Cela m'a paru tout à fait inconcevable, et je lui ai dit qu'elle devait s'accrocher à ses ambitions et que personne ne pouvait les lui enlever. J'en ai véritablement eu le cœur brisé.

Au Tchad, j'ai visité l'hôpital de Médecins sans frontières, où des médecins soignent des centaines d'enfants souffrant de malnutrition grave. Lorsque je suis entrée dans l'hôpital, la première chose que j'ai remarquée, c'est l'étrange silence qui y régnait. Les enfants étaient trop faibles pour parler ou même pleurer. J'ai vu un bébé de 6 mois qui avait la taille d'un nouveau-né, et un enfant dont les chevilles étaient enflées et le corps couvert de cloques en raison d'une malnutrition aiguë. La bonne nouvelle est que grâce aux efforts héroïques du personnel hospitalier et des travailleurs humanitaires, ces enfants sont en voie de guérison. Je relève également que de nombreux réfugiés soudanais m'ont dit combien ils étaient reconnaissants au peuple et au Gouvernement tchadiens de les accueillir et de les soutenir. Au nom des États-Unis, je tiens à exprimer ma profonde gratitude au peuple et au Gouvernement tchadiens pour leur gentillesse et leur générosité.

Mais si les réfugiés que j'ai rencontrés ont pu échapper au conflit, des millions de personnes sont toujours piégées et désespérées au Soudan, où elles manquent de nourriture et de ressources de base. Leur espoir s'ameuise. Les attaques menées contre les établissements de santé ont mis hors d'état de fonctionner plus de 80 % des hôpitaux du Soudan. En outre, la crise de santé publique est aggravée par les mauvaises conditions d'assainissement, le manque d'électricité, l'inefficacité des solutions choisies pour le traitement de l'eau et la saturation des morgues. Nous savons également que les affrontements et les barrages routiers empêchent l'aide humanitaire d'atteindre les personnes qui en ont désespérément besoin et mettent en danger la vie des travailleurs humanitaires. Nous demandons aux autorités soudanaises de permettre la circulation sans entrave et durable des biens et du personnel humanitaires, de faciliter l'importation de biens et de matériel humanitaires, et d'accélérer les procédures

d'approbation des visas pour les travailleurs humanitaires internationaux.

Ce que je retiens de ce voyage, c'est que la communauté internationale manque à ses obligations envers le peuple soudanais, comme nous l'ont dit nos intervenants. À l'heure où nous parlons, le plan d'aide humanitaire pour le Soudan pour 2023 est financé à moins de 30 %. C'est une honte, et cela entache notre humanité commune. Pour leur part, les États-Unis sont déterminés à soutenir le peuple soudanais en ces temps difficiles. Lors de ma visite au Tchad, j'ai annoncé que les États-Unis allaient octroyer près de 163 millions de dollars d'aide humanitaire supplémentaire au peuple soudanais et aux pays voisins. Cela portera le montant total de l'aide humanitaire d'urgence des États-Unis en faveur du Soudan à près de 710 millions de dollars.

Au cours de mon voyage, j'ai également annoncé que les États-Unis allaient imposer des sanctions à Abdelrahim Hamdan Dagalo, haut commandant des Forces d'appui rapide du Soudan et frère du chef des Forces d'appui rapide, Mohamed Hamdan Dagalo, dit « Hemedti », pour ses liens avec les exactions commises par les Forces d'appui rapide contre des civils au Soudan. Les États-Unis imposent par ailleurs des restrictions en matière de visas à Abdul Rahman Juma, général des Forces d'appui rapide en charge du Darfour occidental, pour son implication dans des violations flagrantes des droits humains. Nous devons tous condamner les atrocités commises au Soudan, œuvrer pour les prévenir et y faire face, et veiller à ce que les responsables de ces actes en répondent. Une telle brutalité favorise la violence sexuelle liée au conflit, qui est monnaie courante dans tout le Darfour, comme le souligne dans son rapport d'activité le Groupe d'experts du Comité créé par la résolution 1591 (2005) concernant le Soudan.

Les États-Unis se joignent à leurs partenaires régionaux et internationaux pour demander aux Forces armées soudanaises et aux Forces d'appui rapide de mettre fin aux combats, de respecter les droits humains et de se conformer aux obligations qui leur incombent en vertu du droit international humanitaire. Nous appuyons les efforts diplomatiques coordonnés visant à instaurer la paix, déployés par l'Union africaine, l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD), la Ligue des États arabes, l'ONU et d'autres partenaires de la Corne de l'Afrique et du Moyen-Orient.

Enfin, nous maintenons notre appui sans faille aux aspirations démocratiques du peuple soudanais à un gouvernement civil et à un Soudan démocratique et stable.

Nous continuerons à soutenir les dirigeants civils qui travaillent en étroite collaboration avec l'Union africaine et l'IGAD, et qui œuvrent à un processus de transition vers un régime civil démocratique. Pour ce faire, nous devons veiller à ce que les processus soient ouverts à tous, respectent le principe de responsabilité, soient transparents et reflètent toute la diversité du peuple soudanais. Je continuerai à soulever cette question au sein du Conseil. Nous ne pouvons pas détourner le regard alors que des personnes souffrent et que le conflit fait rage. La communauté internationale doit faire davantage pour résoudre la crise humanitaire et garantir la paix et la justice pour le peuple soudanais – pour l'enfant que j'ai vu dépérir à l'hôpital, pour les victimes de viols et d'autres atrocités, pour tous ceux qui sont pris au piège de la violence et luttent pour survivre, et pour cette jeune femme qui m'a regardée et m'a dit qu'elle avait perdu toute ambition – dans l'espoir qu'un jour, nous pourrions l'aider à la retrouver.

M. Olmedo (France) : Je remercie Volker Perthes, Edem Wosornu et Mayada Adil pour leurs présentations. Je salue en particulier le travail que M. Perthes a accompli à la tête de la Mission intégrée des Nations Unies pour l'assistance à la transition au Soudan (MINUATS) durant deux ans et demi. Je crois que nous retiendrons tous la finesse de ses analyses et la constance de son engagement personnel et professionnel en faveur du Soudan.

Cinq mois après le début du conflit, les affrontements entre les Forces armées soudanaises et les Forces d'appui rapide ne cessent de s'intensifier au détriment du peuple soudanais. Aucun succès militaire n'est à portée de main. Cet engrenage alimente les tensions interethniques, qui font peser le risque d'une guerre civile, d'une fragmentation du pays et d'une déstabilisation de la région. Nous condamnons l'ensemble des violences commises, notamment au Darfour. Leurs auteurs devront répondre de leurs actes.

La priorité est de mettre en œuvre une cessation des hostilités et d'amorcer un règlement du conflit. Nous saluons l'ensemble des efforts diplomatiques en cours. Il nous semble que ces efforts peuvent être coordonnés, et ils convergent en particulier sur trois points : la cessation des hostilités, la garantie d'un accès humanitaire sûr et sans entrave et la participation des civils à un processus politique pour permettre une paix durable et un retour à un gouvernement civil. L'avenir du Soudan ne peut s'écrire sans la participation des forces politiques civiles, et ceci inclut bien entendu les femmes. La révolution de 2019 a placé la légitimité du pouvoir entre les mains des civils. Il faut une vision ambitieuse de la transition démocratique

pour dépasser l'impasse actuelle. Nous appelons la société civile soudanaise à faire primer l'unité pour faire entendre sa voix. Les acteurs qui soutiennent l'un ou l'autre des belligérants doivent cesser d'alimenter le conflit. Conformément aux résolutions du Conseil de sécurité, la livraison d'équipement militaire au Darfour est soumise à un embargo et nous appelons les pays de la région à préserver leur neutralité.

La France réitère son soutien à l'action de la MINUATS. Nous appelons les autorités soudanaises à accorder, dans les temps, l'ensemble des visas nécessaires à l'activité de la Mission et à faciliter la montée en puissance de la réponse humanitaire. La MINUATS a un rôle à jouer pour renforcer la convergence des efforts diplomatiques ainsi que ceux de la société civile, mais aussi pour continuer d'établir les faits lorsque des violations des droits humains et du droit international humanitaire sont observées.

M^{me} Baeriswyl (Suisse) : Comme mes collègues, j'aimerais remercier notre collègue du Ghana de son rapport (voir S/PV.9416), le Représentant spécial du Secrétaire général, Volker Perthes et la Directrice des opérations et de la communication au Bureau de la coordination des affaires humanitaires (OCHA), Edem Wosornu, pour leurs exposés. Je remercie également M^{me} Mayada Adil pour avoir donné une voix si forte aussi aux victimes.

J'aimerais tout d'abord, comme d'autres, exprimer ma sincère et profonde gratitude à Volker Perthes pour tout son engagement inlassable pour la paix au Soudan. J'aimerais lui souhaiter tout de bon pour le futur. J'aimerais aussi remercier l'ensemble du personnel de l'ONU pour tous les efforts déployés afin d'atténuer les souffrances du peuple soudanais. Comme le Secrétaire général le dit dans son rapport (S/2023/644), il est essentiel que les voix des civils ne soient pas étouffées par le bruit des balles. Leurs témoignages nous rappellent notre responsabilité collective de protéger les civils et de les soutenir dans leurs aspirations à une paix durable. Et j'aimerais ainsi dire à M^{me} Adil que nous avons bien entendu les forts témoignages ainsi que l'appel qu'elle a lancé au Conseil. Qu'il me soit permis de souligner trois points.

Premièrement, comme mes collègues l'ont dit, les combats doivent cesser immédiatement et les parties doivent renoncer à la poursuite d'une victoire militaire. Le nombre élevé de victimes et de personnes déplacées parmi la population civile, une multiplication effrayante des violations graves des droits de l'enfant et la destruction d'infrastructures à grande échelle dressent un tableau sombre. Nous condamnons toute violence contre les civils

et réitérons notre appel à toutes les parties, notamment aux Forces armées soudanaises et aux Forces d'appui rapide, à respecter le droit international humanitaire et les droits humains.

Au Darfour, des meurtres à caractère ethnique, des exécutions sommaires et des violences sexuelles et basées sur le genre continuent à être signalés. Tout cela, c'est du déjà-vu cauchemardesque pour les Soudanaises et les Soudanais. Comme l'a souligné à juste titre le Haut-Commissaire aux droits de l'homme en juin, l'impunité d'hier a alimenté le cycle de violence d'aujourd'hui. Pour briser ce cycle, les responsables doivent être poursuivis et traduits en justice. Toutes les allégations de violations et d'abus des droits humains et les violations du droit international humanitaire doivent faire l'objet d'enquêtes approfondies, impartiales, indépendantes et sans délais. Nous sommes reconnaissants à celles et ceux qui continuent à risquer leur vie pour documenter les faits sur le terrain. Nous encourageons la Mission intégrée des Nations Unies pour l'assistance à la transition au Soudan (MINUATS) à poursuivre son soutien à ces activités.

Deuxièmement, les efforts humanitaires au Soudan et dans la région restent au centre de nos préoccupations. Nous avons bien entendu aussi le récit sombre de M^{me} Wosornu. Nous rappelons à toutes les parties leurs obligations en vertu du droit international humanitaire de faciliter un accès humanitaire sûr, rapide et sans entrave aux civils dans le besoin, et de protéger le personnel et surtout les infrastructures médicaux. La Suisse appelle de toute urgence les parties au conflit à explorer toutes les options possibles afin de s'accorder sur des mesures à prendre à cet effet. Par ailleurs, la Suisse reste engagée dans la réponse humanitaire au Soudan, ainsi que dans les pays affectés par cette crise. Elle se félicite de l'accueil généreux par les pays de la région, nous venons de l'entendre de notre collègue, des personnes fuyant le conflit, ce qui demande des ressources supplémentaires, et appelle à maintenir les frontières ouvertes. Nous saluons également l'accès au Darfour du Nord et du Sud que OCHA a réussi à négocier ces derniers jours.

Troisièmement, le retour à un processus politique inclusif constitue la seule solution crédible et durable à ce conflit. Afin de créer un espace de dialogue, nous exhortons les parties au conflit à reprendre de bonne foi les négociations en vue d'un cessez-le-feu durable. À cet égard, la Suisse salue les efforts diplomatiques actuellement déployés, qui doivent être étroitement coordonnés et complémentaires afin d'obtenir des résultats durables et de mettre fin à la violence et à la destruction.

Nous soutenons en outre l'appel du Secrétaire général à toutes les parties pour qu'elles incluent dans les négociations de cessez-le-feu et dans tout le processus de dialogue futur les femmes qui s'engagent avec courage et détermination, et nous en avons entendu beaucoup d'exemples, en faveur de la paix. Le point de presse conjoint des signataires de la déclaration d'engagements communs sur les femmes et la paix et la sécurité ce matin a permis de réitérer l'appel à la protection contre toute atteinte à leur sécurité.

Alors que le conflit au Soudan entre dans son sixième mois, nous devons redoubler d'efforts pour l'empêcher de tomber, à nouveau, dans l'abîme d'atroces violations. Je tiens à réitérer le plein soutien de la Suisse à la MINUATS et à la poursuite du rôle de l'ONU au Soudan. Le Représentant spécial du Secrétaire général vient de le dire,

(l'oratrice poursuit en anglais)

« ce pays a un potentiel énorme ».

(l'oratrice reprend en français)

La Suisse reste déterminée à travailler aux côtés de l'ONU et de la population soudanaise pour que celle-ci puisse réaliser ses aspirations à la paix, à la justice et à la gouvernance démocratique.

M^{me} Evstigneeva (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Nous remercions de leurs exposés M^{me} Edem Wosornu, Directrice des opérations et de la communication du Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires, et le Représentant permanent du Ghana, M. Harold Agyeman, en sa qualité de Président du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1591 (2005) concernant le Soudan. Nous avons également écouté les exposés de M. Volker Perthes, Représentant spécial du Secrétaire général pour le Soudan, et de M^{me} Mayada Adil, représentante de la société civile soudanaise.

Tout d'abord, nous tenons à exprimer notre regret que le représentant du Soudan ne participe pas à la séance trimestrielle d'aujourd'hui. Certains membres du Conseil ont choisi d'envenimer la situation, obligeant nos collègues soudanais à prendre leurs distances par rapport au débat d'aujourd'hui. Les implications de cette situation pour les futurs travaux du Conseil de sécurité concernant la situation au Soudan sont vivement préoccupantes.

Pendant ce temps, la situation au Soudan demeure extrêmement tendue. Au cours des mois qui se sont écoulés depuis le 15 avril, les hostilités armées se sont étendues à une grande partie du pays, entraînant de nombreuses

pertes en vies humaines et la destruction à grande échelle d'infrastructures. Le pays est au bord d'une catastrophe humanitaire. Des flambées de violence interethnique et des crimes graves contre les civils ont été recensés dans un certain nombre de régions, notamment au Darfour. Le nombre total de réfugiés et de déplacés dépasse déjà les 5 millions. Malheureusement, le conflit se prolonge.

La Fédération de Russie a toujours plaidé en faveur d'un règlement pacifique de la crise au Soudan, dans le strict respect de l'unité, de la souveraineté, de l'indépendance et de l'intégrité territoriale du pays. Nous continuons à appeler les parties soudanaises à faire montre de volonté politique et à prendre immédiatement des mesures pour mettre fin aux affrontements armés.

Nous appuyons les initiatives de médiation internationales et régionales ayant pour but de trouver des solutions politiques et diplomatiques qui bénéficient de la confiance de la population soudanaise. Nous estimons que le mécanisme ministériel visant à faciliter un règlement du conflit au Soudan, créé à l'issue du sommet des pays voisins du Soudan qui s'est tenu le 13 juillet dernier au Caire, et dont la prochaine réunion aura lieu à New York la semaine prochaine, recèle un énorme potentiel. À la première réunion des participants au mécanisme, le 7 août dernier à N'Djamena, ses principaux domaines d'activités ont été définis, qui, selon nous, tiennent compte comme il se doit des priorités actuelles. Il s'agit notamment d'une cessation rapide des hostilités, du lancement d'un vaste dialogue intersoudanais et du règlement des problèmes humanitaires. La feuille de route promue par les autorités soudanaises pour normaliser la situation militaire et politique dans le pays va également dans ce sens.

Nous sommes favorables à une coordination plus étroite des efforts des acteurs extérieurs et des autorités de Khartoum afin d'obtenir des résultats tangibles dans le cadre d'un règlement de la crise. Nous nous opposons à toute tentative d'exploiter les efforts de médiation des acteurs régionaux et des pays voisins à des fins géopolitiques. Pour l'heure, la tâche principale consiste à stabiliser le pays et à préserver les institutions de l'État.

Nous considérons que l'ingérence étrangère dans les affaires souveraines du Soudan, en vue de lui imposer des modèles de démocratisation prétendument universels et des solutions non inclusives, est tout à fait inadmissible. Nous pensons que c'est la pression extérieure exercée sur les dirigeants soudanais par certains États occidentaux exigeant des réformes inopportunes et mal préparées qui a contribué à l'aggravation de la crise politique interne dans le pays. Hélas, les dirigeants de la Mission intégrée des

Nations Unies pour l'assistance à la transition au Soudan ont adopté une approche similaire. Il n'est donc pas surprenant que les autorités soudanaises aient déclaré le Chef de la Mission, M. Volker Perthes, *persona non grata*.

Nous pensons que le Conseil de sécurité doit respecter les décisions souveraines du Gouvernement soudanais concernant une mission politique spéciale déployée à la demande du pays hôte, en vertu du Chapitre VI de la Charte des Nations Unies. La situation actuelle, caractérisée par la perte de confiance dans la direction de la Mission, ne permet pas à l'ONU de s'acquitter pleinement de son mandat. Nous tenons à souligner que cette situation n'a rien de nouveau ; cette confiance s'érode depuis de nombreux mois, et la mission politique spéciale ne n'est pas acquittée de toutes les tâches qui lui ont été confiées, notamment celles qui étaient considérées comme prioritaires par le peuple soudanais. Les efforts déployés en vue d'un règlement politique font également l'objet de controverses et des questions sur la partialité de la médiation ont été soulevées par tous les côtés de l'échiquier politique, ce qui a finalement conduit à l'effondrement de ce processus.

Enfin, nous sommes convaincus que dès le mois de mai, lorsque la situation est apparue au grand jour, une solution responsable aurait pu être trouvée, qui aurait confirmé la réputation de l'ONU en tant qu'honnête médiatrice et qui aurait placé les intérêts du peuple soudanais au premier plan, en particulier au stade actuel, dans le contexte de cette crise sans précédent. Nous avons également été témoins de l'influence destructrice d'un certain nombre de membres du Conseil de sécurité, qui ont provoqué une nouvelle aggravation des différends entre Khartoum et l'ONU.

Nous espérons bien que quelle que soit l'évolution de la situation, l'ONU continuera à fournir une aide humanitaire vitale au Soudan et aux pays voisins qui subissent les conséquences de la crise. D'ailleurs, il faut intensifier ces efforts.

À la lumière des événements actuels, nous ne voyons pas la nécessité d'élargir le régime de sanctions du Conseil de sécurité au-delà des paramètres actuels, en mettant l'accent sur la région du Darfour. Par principe, nous nous sommes toujours opposés à l'imposition de restrictions unilatérales illégitimes, que les pays occidentaux utilisent comme un instrument punitif pour leurs propres intérêts. De toute évidence, la pression et le chantage des Occidentaux concernant l'assistance économique ne fonctionnent ni au Soudan, ni dans d'autres régions du monde.

Pour terminer, je tiens à réaffirmer la volonté inébranlable de la Fédération de Russie de continuer à aider ce pays ami qu'est le Soudan à surmonter ses difficultés actuelles et à retrouver la voie de la paix et du développement durable.

M. Dai Bing (Chine) (*parle en chinois*) : J'ai écouté attentivement tous les intervenants d'aujourd'hui, y compris l'Ambassadeur Agyeman, en sa qualité de Président du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1591 (2005) concernant le Soudan.

À la lumière du rapport du Secrétaire général (S/2023/644), je voudrais formuler les trois observations suivantes.

Premièrement, il faut s'efforcer de désamorcer la situation le plus rapidement possible. Le conflit armé au Soudan continue de s'intensifier, s'accompagnant d'une augmentation du nombre de victimes civiles. L'inquiétude est générale dans la région. En tant qu'amie et partenaire fiable du peuple soudanais, la Chine espère sincèrement que, dans l'intérêt du pays et de sa population, les parties régleront leurs différends par le dialogue et la négociation afin de créer les conditions propices au retour de la paix et de la stabilité.

Récemment, l'Union africaine et l'Autorité intergouvernementale pour le développement ont proposé des initiatives pour régler la question soudanaise, et l'Égypte et l'Arabie saoudite ont déployé des efforts soutenus à cette fin. La Chine appuie les efforts accrus déployés par les pays de la région en matière de diplomatie, de médiation et de communication avec les parties soudanaises en vue de réduire les tensions le plus rapidement possible.

La question du Soudan est le résultat de multiples facteurs, notamment politiques, historiques et communautaires. Les pressions et les ingérences extérieures font partie des causes de l'instabilité persistante au Soudan. La communauté internationale doit tirer les enseignements qui s'imposent et préserver efficacement la souveraineté, l'indépendance et l'intégrité territoriale du pays, tenir compte des préoccupations de toutes les parties soudanaises et apporter un soutien constructif pour apaiser les tensions.

Deuxièmement, il faut renforcer l'aide humanitaire. La situation humanitaire est catastrophique dans de nombreuses régions du Soudan, où 25 millions de personnes ont besoin d'une aide d'urgence, de nourriture, d'eau potable et de fournitures médicales. La Chine remercie l'ONU et les organisations humanitaires internationales pour le travail remarquable qu'elles accomplissent

afin de soulager la détresse des populations. Nous espérons que les principes directeurs de l'ONU en matière d'aide humanitaire seront dûment respectés dans le cadre de ces opérations et nous appelons toutes les parties au Soudan à faciliter ces efforts. Récemment, la Chine a acheminé au Soudan plusieurs cargaisons d'aide humanitaire, notamment des produits essentiels et des fournitures médicales. D'autres cargaisons de ce type vont être expédiées. La Chine est préoccupée par le grave déficit de financement de l'aide humanitaire. Nous appelons la communauté internationale, en particulier les donateurs traditionnels, à reprendre leur aide et nous demandons aux parties concernées de lever les sanctions unilatérales afin d'éviter des conséquences humanitaires négatives. Une réunion sur la situation humanitaire au Soudan sera organisée au cours de la semaine de haut niveau de l'Assemblée générale, à sa soixante-dix-huitième session. La Chine espère que ce sera l'occasion de rallier les efforts de la communauté internationale pour renforcer son appui afin d'atténuer la crise humanitaire au Soudan et dans les pays voisins.

Troisièmement, la Mission intégrée des Nations Unies pour l'assistance à la transition au Soudan (MINUATS) est confrontée à des obstacles considérables dans le cadre de son travail. La Chine a pris note des préoccupations exprimées dans une lettre récente adressée à la présidence du Conseil de sécurité par la Mission permanente du Soudan. Pour s'acquitter de son mandat, la MINUATS doit maintenir la communication et la coopération avec les autorités soudanaises. La communauté internationale et le Conseil doivent encourager les deux parties à rétablir la confiance mutuelle et à éviter que la situation ne se détériore. La situation politique et en matière de sécurité au Soudan ayant considérablement évolué ces dernières années, le Conseil doit réfléchir et évaluer la manière dont la MINUATS peut jouer son rôle dans les circonstances actuelles. À cette fin, il doit prendre pleinement en compte les vues du Soudan pour déterminer l'orientation de la coopération entre l'ONU et le pays en fonction des préoccupations et des besoins de celui-ci et l'aider à rétablir la paix et la stabilité.

M^{me} Alhefeiti (Émirats arabes unis) (*parle en arabe*) : Je remercie M. Volker Perthes de son exposé et de ses services au cours de la période écoulée. Je tiens également à remercier M^{me} Edem Wosornu et l'Ambassadeur Agyeman de leurs exposés détaillés. Nous avons aussi écouté attentivement la déclaration de M^{me} Mayada Adil.

Près de six mois se sont écoulés depuis le début de la crise au Soudan. Comme nous l'avons entendu dans les exposés présentés aujourd'hui, la situation sur le terrain,

notamment le déplacement de millions de personnes et l'effondrement des services de base, reflète la gravité de la crise et la nécessité urgente d'y mettre fin. Il est donc important que la communauté internationale prenne de toute urgence des mesures pour faire face à la situation humanitaire. Cela signifie qu'il faut intensifier la fourniture de l'aide au peuple soudanais afin d'alléger ses souffrances autant que possible, ce qui exige d'envisager tous les moyens de renforcer la coordination et la coopération à cet égard, notamment en créant de nouveaux partenariats aux niveaux local, régional et international afin d'obtenir des résultats tangibles sur le terrain. Nous attendons avec intérêt les résultats de la réunion qui se tiendra en marge de la soixante-dix-huitième session de l'Assemblée générale, sous l'égide du Royaume d'Arabie saoudite, de la République arabe d'Égypte, de l'État du Qatar et de plusieurs autres partenaires régionaux et internationaux, afin de mobiliser un appui et de renforcer l'action humanitaire au Soudan et dans la région.

Nous jugeons encourageants les efforts humanitaires déployés par les pays voisins du Soudan pour faciliter l'acheminement de l'aide humanitaire. Nous félicitons les organisations soudanaises et les associations communautaires qui continuent de fournir une aide humanitaire dans des circonstances très difficiles. Nous apprécions également les efforts que la Mission intégrée des Nations Unies pour l'assistance à la transition au Soudan et l'ensemble du système des Nations Unies déploient au Soudan et nous les encourageons à continuer de fournir et de coordonner la fourniture de l'aide humanitaire.

Eu égard aux informations faisant état de l'interruption de certaines activités humanitaires, de pillages et de la destruction d'installations humanitaires en raison de l'insécurité dans certaines régions, nous appelons de nouveau les parties à respecter le droit international humanitaire et à garantir un accès humanitaire sûr et sans entrave à l'aide pour les personnes dans le besoin. Un cessez-le-feu durable et immédiat est essentiel pour protéger les civils et les travailleurs humanitaires et atténuer la crise humanitaire. Les intérêts du peuple soudanais doivent primer sur toute autre considération. Il est extrêmement urgent de désamorcer le conflit et de cesser toutes les hostilités, en particulier à la lumière des informations faisant état d'une escalade des violences intercommunautaires, qui risquent de détruire le tissu social du Soudan. Nous soulignons donc l'importance de la complémentarité entre les efforts régionaux et internationaux et les initiatives locales visant à prévenir les tensions au niveau communautaire. Le Comité du cessez-le-feu permanent pour le Darfour est un exemple. Il a contribué par le passé

à réduire la violence, à apaiser les tensions et à faciliter les efforts de protection des civils, malgré les problèmes de sécurité dans la région. Le cessez-le-feu et la reprise du dialogue restent des étapes critiques et positives en vue de créer les conditions nécessaires à la reprise du processus politique.

Ces derniers mois, nous avons observé une dynamique diplomatique qui donne des raisons d'espérer, en particulier au niveau régional, en vue du règlement de la crise au Soudan. Nous rappelons donc qu'il est important de s'appuyer sur ces efforts pour parvenir à un règlement durable comprenant la cessation des hostilités, la protection des civils, le rétablissement des services de base et l'acheminement sans entrave de l'aide humanitaire. Les pays voisins du Soudan jouent un rôle important, qui nécessite notre soutien continu. Nous espérons que les mesures concrètes que la République arabe d'Égypte continue de prendre dans le cadre de l'initiative des pays voisins contribueront à faciliter la coopération pour parvenir à la stabilité au Soudan.

Plus généralement, les Émirats arabes unis appuient les efforts régionaux visant à mettre fin au conflit, notamment ceux déployés par l'Union africaine par le biais de sa feuille de route, ainsi que ceux de la Ligue des États arabes et de l'Autorité intergouvernementale pour le développement. Pour que ces efforts aboutissent, il est nécessaire de poursuivre la coordination entre toutes les voies de médiation, car l'unité d'action est essentielle pour parvenir à un cessez-le-feu immédiat et permanent et relancer le processus politique.

Pour terminer, les Émirats arabes unis réaffirment leur solidarité avec le peuple soudanais frère durant cette période difficile. Nous restons déterminés à lui fournir une aide humanitaire et à soutenir tous les efforts diplomatiques visant à mettre fin à la crise. Nous espérons qu'un consensus national sera atteint qui permettra au pays de s'engager sur la voie d'une sécurité et d'une stabilité durables.

M. Pérez Loose (Équateur) (*parle en espagnol*) : Je remercie le Représentant spécial du Secrétaire général pour le Soudan, M. Volker Perthes ; la Directrice des opérations et de la communication du Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires, M^{me} Edem Wosornu ; et la représentante de la société civile, M^{me} Mayada Adil, de leurs exposés instructifs. Je tiens à souligner le travail accompli par M. Perthes, qui a permis de promouvoir la paix et que l'Équateur appuie donc. Nous lui souhaitons plein succès dans l'exercice de ses futures responsabilités. Nous remercions également le

Représentant permanent du Ghana pour les informations qu'il nous a fournies.

La violence armée et ses effets néfastes sur la population civile doivent être condamnés. Les violences sexuelles liées aux conflits, les attaques aveugles contre les civils, les disparitions forcées, les exécutions extrajudiciaires, les campagnes de terreur, les attaques contre les écoles et les hôpitaux, les attaques contre les camps de personnes déplacées, les meurtres fondés sur l'appartenance ethnique, les incendies ciblés de villages, l'absence de services de base et le trafic d'armes, entre autres, sont contraires au droit international des droits de l'homme et au droit international humanitaire. Le Conseil de sécurité ne peut donc rester silencieux. Les auteurs de ces crimes, y compris de crimes contre l'humanité, doivent faire l'objet d'enquêtes et être traduits en justice. Nous soutenons le travail de la Cour pénale internationale afin qu'elle puisse agir conformément à son mandat, si nécessaire, et pour que de telles atrocités ne se reproduisent pas. Il ne saurait y avoir d'impunité.

La situation des 24 millions de personnes qui ont besoin d'une aide humanitaire est très préoccupante. Conjugée au manque d'accès aux services, cette situation laisse entrevoir des perspectives sombres pour l'aggravation du conflit. Le soutien de la communauté internationale est par conséquent essentiel.

Le travail sans relâche des acteurs humanitaires et la présence du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, qui s'est récemment rendu dans le pays, témoignent de la nécessité de continuer à protéger les civils avec l'appui des pays de la région, comme celui apporté par le Gouvernement tchadien, qui a accueilli près de 400 000 réfugiés soudanais au cours des dernières semaines. Nous espérons que les pays de la région qui ont gardé leurs frontières ouvertes malgré la situation difficile à laquelle ils sont confrontés continueront d'apporter leur soutien. Il est temps d'unir nos forces dans le cadre d'un processus de paix unique, inclusif et consolidé qui permettra de mettre un terme à ce conflit qui a emporté tant de vies et continue d'exacerber la situation humanitaire et socioéconomique du pays, qui est déjà très grave.

Nous exhortons les Forces armées soudanaises et les Forces d'appui rapide à mettre fin à l'effusion de sang et aux souffrances du peuple soudanais. Il ne peut y avoir de solution militaire à aucun conflit. Nous exhortons en outre les autorités à faciliter l'accès des travailleurs humanitaires et à permettre aux populations touchées par le conflit de se mettre à l'abri. Le Conseil de sécurité doit

agir conformément à son mandat et utiliser tous les outils à sa disposition, en vertu de la Charte des Nations Unies.

M. França Danese (Brésil) (*parle en anglais*) : Je remercie l'Ambassadeur Agyeman de nous avoir présenté un exposé en sa qualité de Président du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1591 (2005) concernant le Soudan. J'adresse également mes remerciements au Représentant spécial Perthes, à la Directrice Wosornu du Bureau de la coordination des affaires humanitaires et à M^{me} Adil pour leurs exposés complets et convaincants. Je félicite et remercie tout particulièrement M. Perthes du travail inlassable qu'il accomplit au Soudan au nom de l'ONU.

Les combats au Soudan durent depuis trop longtemps. Les parties doivent immédiatement retirer leurs forces des zones civiles, cesser les hostilités et entamer des négociations de bonne foi. Une solution politique au conflit qui respecte pleinement la souveraineté, l'indépendance et l'intégrité territoriale du Soudan est la seule voie vers une transition pacifique au Soudan et s'avère indispensable à la stabilité de la région. Nous saluons les efforts déployés par l'ONU, les activités menées par la Mission intégrée des Nations Unies pour l'assistance à la transition au Soudan et le rôle moteur joué par l'Union africaine et son conseil de paix et de sécurité. Nous appuyons la mobilisation constante de l'Autorité intergouvernementale pour le développement et de la Ligue des États arabes, les initiatives conduites par les chefs d'État et les ministres des États voisins du Soudan, ainsi que les autres efforts entrepris pour régler le conflit de manière pacifique. Nous soulignons qu'il importe de coordonner les initiatives de paix. Le Conseil de sécurité doit apporter un soutien rapide et efficace à ces efforts.

Le conflit au Soudan continue de faire de nombreux morts, blessés et déplacés. La situation humanitaire est tout simplement catastrophique, des millions de femmes, d'hommes, de filles et de garçons ayant besoin de nourriture, d'eau, d'abris et de soins médicaux. Les civils vivent dans des conditions désastreuses à Khartoum, à Omdurman, à Nyala, à Geneina et dans d'autres centres urbains et zones rurales. Comme nous l'avons entendu lors du point de presse conjoint, les femmes et les filles continuent de subir des atteintes et agressions sexuelles horribles. La multiplication des affrontements interethniques au Darfour et la mobilisation tribale au Kordofan sont particulièrement inquiétantes. Les responsables de violations des droits humains et du droit humanitaire doivent répondre de leurs actes et être traduits en justice. Le conflit ravage par ailleurs les infrastructures du pays,

et ses conséquences sur l'économie soudanaise sont déjà graves, sans compter les nombreuses répercussions sociales qu'il entraîne.

Le peuple soudanais mérite un avenir placé sous le signe de la paix, du progrès et de la dignité. Nous appelons instamment toutes les parties au conflit à assumer leurs responsabilités à l'égard de la population soudanaise et à s'atteler à la tâche complexe consistant à assurer une transition politique. Nous invitons également le Conseil à assumer ses responsabilités et à redoubler d'efforts pour trouver une solution à la crise actuelle au Soudan.

M. Hamamoto (Japon) (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Perthes, et la Directrice Wosornu des informations actualisées qu'ils nous ont communiquées. Le Japon apprécie grandement le travail inlassable effectué par l'ONU dans une situation extrêmement difficile. Je tiens à remercier tout particulièrement M. Perthes de son professionnalisme et à lui souhaiter le meilleur pour l'avenir. Je suis également reconnaissant à M^{me} Adil de ses réflexions et à S. E. l'Ambassadeur Agyeman de sa contribution en tant que Président du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1591 (2005) concernant le Soudan (voir S/PV.9416).

Les affrontements entre les Forces armées soudanaises et les Forces d'appui rapide durent maintenant depuis cinq mois, et le nombre de morts augmente de jour en jour. Le rapport du Secrétaire général (S/2023/644) indique que « [l]e conflit a eu des répercussions catastrophiques sur la situation humanitaire au Soudan ». Nous constatons avec préoccupation que les deux parties continuent de rechercher une victoire militaire et intensifient leur mobilisation. Il est aussi inquiétant que le rapport du Secrétaire général décrive des attaques à motivation ethnique et prévienne qu'elles risquent de transformer le conflit en une véritable guerre civile.

D'abord et avant toutes choses, le Japon renouvelle son appel pressant aux deux parties pour qu'elles cessent les combats, autorisent un accès humanitaire sans entrave, relancent un processus politique pacifique et inclusif, respectent le droit international humanitaire et garantissent la sécurité des civils.

Deuxièmement, nous saluons tous les efforts de médiation régionaux et internationaux, notamment ceux déployés par l'ONU, l'Union africaine, l'Autorité intergouvernementale pour le développement, la Ligue des États arabes et les pays voisins du Soudan, ainsi que les

pourparlers de Djedda. Le Japon exhorte les deux parties à prendre part à ces initiatives.

Troisièmement, le Japon réaffirme son plein soutien à la Mission intégrée des Nations Unies pour l'assistance à la transition au Soudan. Il y a trois mois, le Conseil a voté à l'unanimité la prorogation du mandat de la Mission (voir S/PV.9337), compte tenu de la situation difficile dans laquelle se trouve le peuple soudanais. Les quatre piliers du mandat de la Mission se sont avérés encore plus importants depuis le début des combats, et le Japon est prêt à contribuer activement aux discussions à venir sur la manière dont la Mission peut s'adapter au mieux à l'évolution de la situation. Le Japon rappelle au Conseil combien la Mission a contribué à répondre aux aspirations du peuple soudanais depuis sa création en 2020.

Je conclurai mon intervention en renouvelant notre engagement en faveur de la paix et de la stabilité au Soudan et dans la région.

Le Président (*parle en anglais*) : Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentant de l'Albanie.

Je remercie le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Perthes, la Directrice Wosornu et l'Ambassadeur Agyeman de leurs exposés. Je tiens à exprimer la profonde gratitude de l'Albanie pour le travail et les efforts inlassables menés par M. Perthes dans des circonstances particulièrement difficiles en vue d'aider le Soudan et son peuple dans leur quête d'un avenir de paix. Son exposé d'aujourd'hui témoigne de son professionnalisme constant au Soudan, et je le remercie d'avoir présenté un rapport précis et dit les choses telles qu'elles sont. Nous lui sommes reconnaissants de ses services. Nous savons également gré à M^{me} Mayada Adil pour ses observations qui donnent à réfléchir. Nous sommes très heureux qu'elle ait pu être présente. Même s'il a été douloureux d'entendre son témoignage, nous la félicitons d'avoir donné une voix à toutes les Soudanaises, en particulier aux victimes de cette guerre insensée, et nous l'encourageons à poursuivre son engagement civique pour aider son pays à surmonter les événements tragiques qu'il traverse. Je voudrais souligner trois points.

Premièrement, comme nous l'avons entendu, ce long conflit, intense et meurtrier, qui dure depuis six mois entre des forces rivales, a plongé le Soudan dans une crise humanitaire catastrophique d'une ampleur sans précédent. Ce conflit parfaitement évitable, une lutte de pouvoir entre des ambitions au sommet, fait près de 30 victimes par jour, y compris des civils. Il a exacerbé

les violences ethniques et alimenté les affrontements intercommunautaires et, comme nous l'avons entendu, il risque de dégénérer en une véritable guerre civile. Au Darfour, les attaques à caractère raciste contre les civils, qui ciblent les communautés non arabes, ont conduit à des violences, à des déplacements et à des meurtres, comme l'a mentionné le Représentant spécial du Secrétaire général. Plus le conflit se prolonge, plus il apparaît clairement qu'il ne saurait y avoir de solution militaire. Hélas, entre-temps, le pays est détruit et la population civile continue de subir des violations massives des droits humains et du droit international humanitaire.

L'Albanie reste profondément préoccupée par les rapports selon lesquels des civils sont privés de nourriture, d'eau et d'électricité et sont victimes de vols, de pillages et d'agressions sexuelles généralisées. Comme l'a souligné M^{me} Adil, de nombreux cas confirmés de viol, d'esclavage sexuel, de torture et de violence fondée sur la religion et le genre ont été recensés.

Juste avant cette séance, 11 membres du Conseil, ayant souscrit aux engagements communs concernant les femmes et la paix et la sécurité, ont lancé un appel pressant en faveur de la protection des civils et de l'application du principe de responsabilité pour les auteurs d'actes de violence sexuelle et fondée sur le genre au Soudan. Nous déplorons et condamnons le recours à l'artillerie lourde, les tirs d'artillerie et les bombardements aériens, qui détruisent les infrastructures civiles, y compris les installations médicales dans les grandes villes, en particulier à Khartoum. Les affrontements armés violents empêchent les civils de fuir les conflits ou d'emprunter les couloirs humanitaires. La violence n'a épargné personne, y compris les membres du personnel de l'ONU qui tentent d'apporter une aide humanitaire.

Nous exhortons donc les parties au conflit et toutes les milices armées à cesser les hostilités. Nous leur rappelons qu'ils ont l'obligation de protéger les civils dans l'ensemble du pays, en particulier les femmes et les enfants. Nous appelons le Gouvernement soudanais à accélérer le traitement des demandes de visa pour le personnel de l'ONU et les partenaires qui participent à l'acheminement de l'aide humanitaire. Ces personnes ne partent pas en vacances ; elles accourent pour aider les personnes dans le besoin et sauver des vies.

Deuxièmement, la violence au Soudan a des répercussions dans toute la région. Plus de 200 000 réfugiés sont rentrés au Soudan du Sud et quelque 700 000 Soudanais ont cherché refuge dans les pays voisins, en particulier au Tchad. Nous rendons hommage à tous les pays limitrophes

pour l'appui qu'ils continuent d'apporter en accueillant des réfugiés. Comme nous l'a dit le Bureau de la coordination des affaires humanitaires, la crise a déjà engendré une catastrophe humanitaire d'une ampleur colossale. Les besoins sont urgents et doivent être satisfaits. Nous, la communauté internationale et l'ONU, en particulier, ne pouvons pas laisser tomber le peuple soudanais, parce que ses dirigeants l'ont laissé tomber.

Troisièmement, l'Albanie reste déterminée à soutenir les efforts coordonnés déployés aux niveaux régional et international, et nous saluons les initiatives menées par l'Union africaine, l'Autorité intergouvernementale pour le développement et la Ligue des États arabes pour parvenir à un cessez-le-feu immédiat et amener les parties à entamer des pourparlers sur le rétablissement d'un processus politique véritable et inclusif. C'est la seule façon de mettre fin à ce cauchemar et de sortir de ce borbier.

Je voudrais terminer en réaffirmant notre appui indéfectible à la Mission intégrée des Nations Unies pour l'assistance à la transition au Soudan. Nous saluons les efforts inlassables déployés par la Mission au cours de cette crise alarmante au Soudan. Nous continuerons à soutenir le peuple soudanais et ses aspirations à la paix et à la justice dans sa quête de rétablissement d'un gouvernement civil.

Je reprends à présent mes fonctions de Président du Conseil de sécurité.

Il n'y a pas d'autre orateur ou oratrice inscrit sur la liste. J'invite à présent les membres du Conseil à poursuivre l'examen de la question dans le cadre de consultations.

La séance est levée à 12 h 5.